



Archived Content

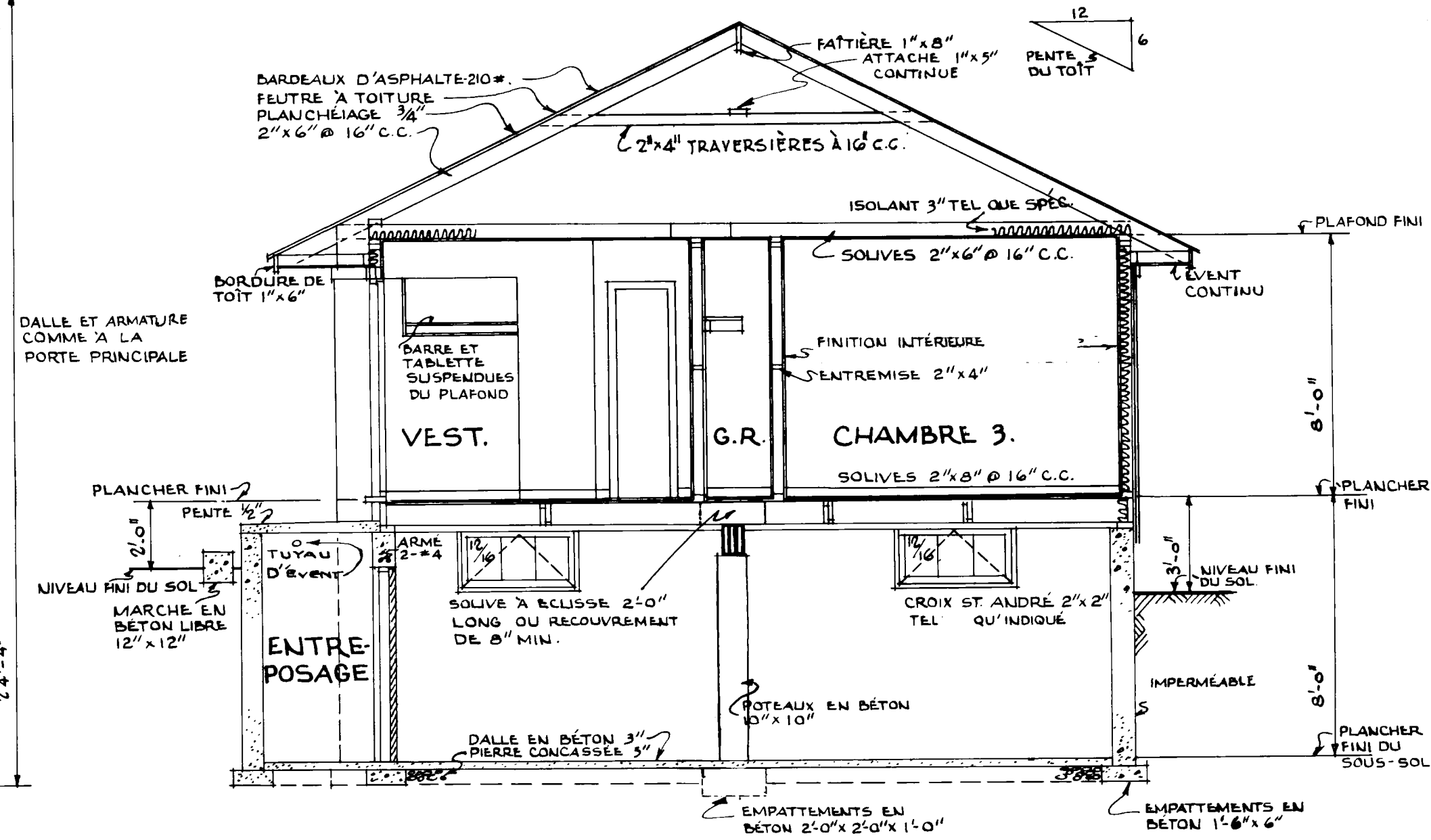
Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

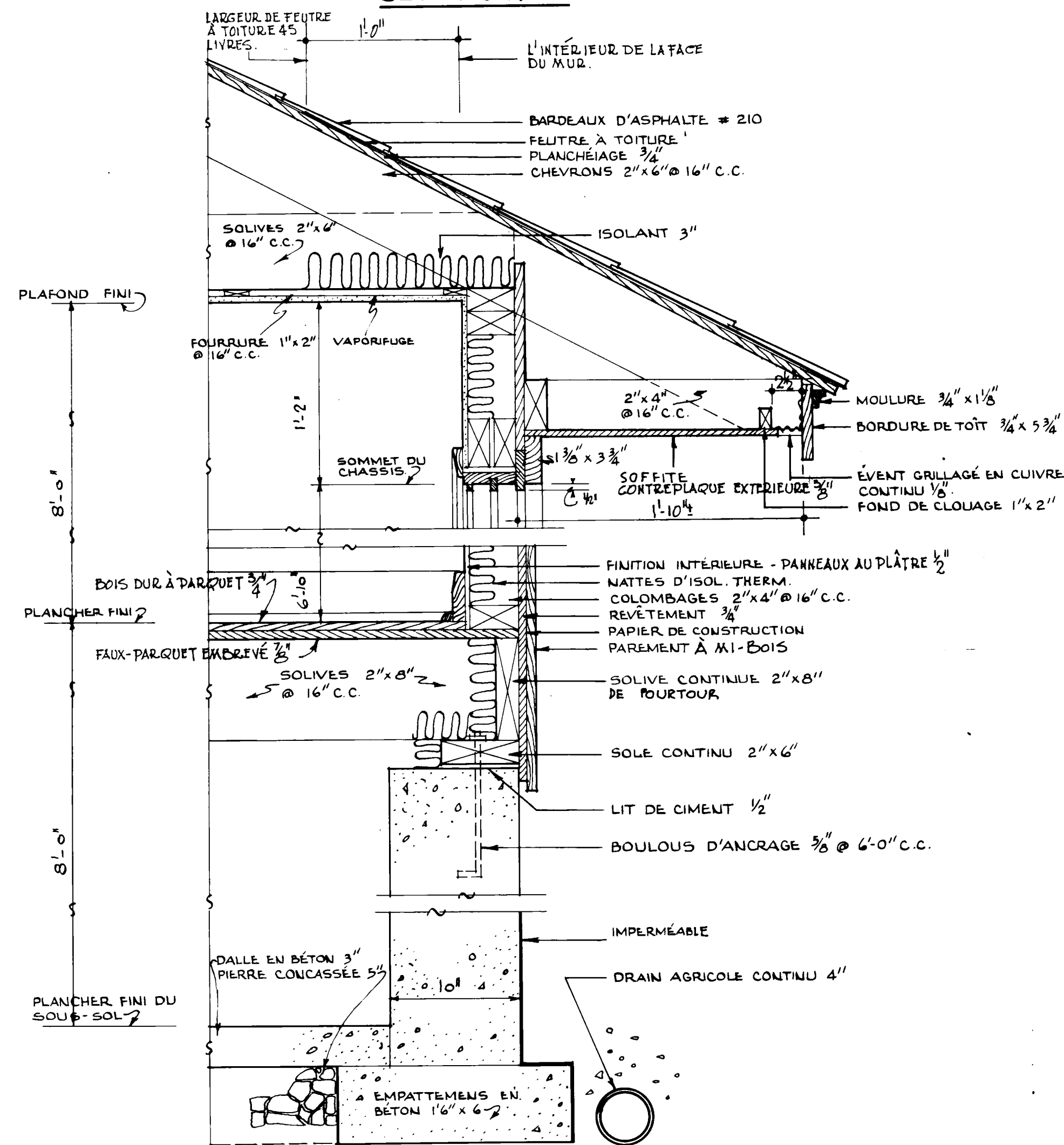
Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujéti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

PLAN DU SOUS-SOL

PLAN DU PREMIER ÉTAGE
ÉCHELLE: $\frac{1}{4}'' = 1'-0''$



SECTION 'X'-'X'



SECTION TYPIQUE DU MUR
ÉCHELLE: $1\frac{1}{2}'' = 1'-0''$

NOTES

1. TOUS LES EMPRELEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GÉLÉE. IL PEUT ÊTRE NECESSAIRE D'AUGMENTER LES DIMENSIONS DES EMPRELEMENTS ET DE LA FONDATION POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
2. LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DU BORD DES BOIS À TOUTES LES 4^{ES} CENTRES POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
3. TOUTS LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC. DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT.
4. TOUTES LES DIMENSIONS NOTÉES SONT PRISES DE LA FACE EXTÉRIEURE DES COLOMBAGES DANS LE CAS DE LA CONSTRUCTION À PANS DE BOIS, EN BRIQUE OU EN PIERRE PLAQUÉES SUR BOIS, ET DE LA FACE EXTÉRIEURE DE LA MAÇONNERIE MASSIVE JUSQU'À L'AXE DES CLOISONS INTÉRIEURES.
5. L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUTS LES CAS IL DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
6. IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.
7. IL PEUT ÊTRE NECESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE YOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.

LISTE DE PORTES

UNIES INTÉRIEURES

- ① $2'-6'' \times 6'-6'' \times 1\frac{3}{8}''$
- ② $2'-4'' \times 6'-6'' \times 1\frac{3}{8}''$
- ③ $2'-0'' \times 6'-6'' \times 1\frac{3}{8}''$
- ④ $1'-6'' \times 6'-6'' \times 1\frac{3}{8}''$
- ⑤ $2'-0'' \times 6'-0'' \times 1\frac{3}{8}''$

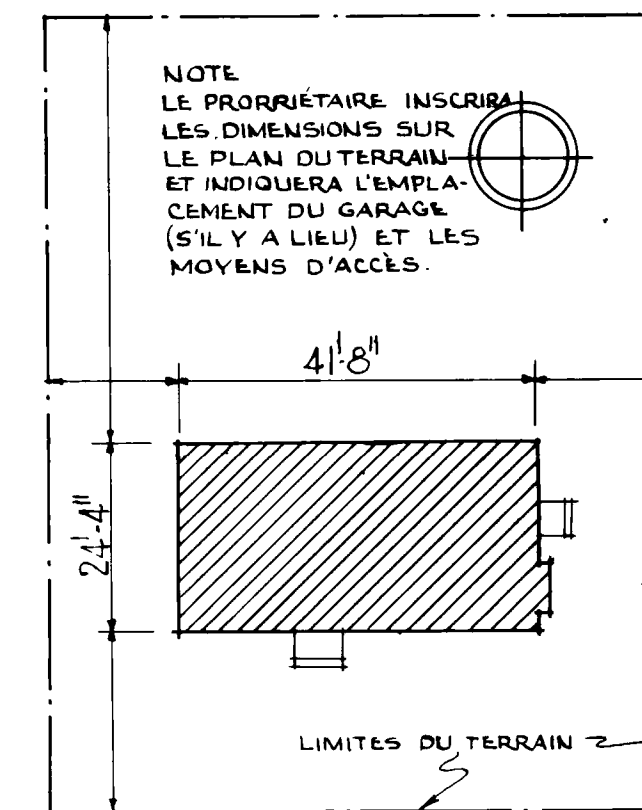
UNIES EXTÉRIEURES

- ⑥ 2'-10" x 6'-10" x 1 3/4"
 ⑦ 2'-8" x 6'-8" x 1 3/4"
PORTES C
 ⑧ 2'-10" x 6'-10" x 1 3/8"
 ⑨ 2'-8" x 6'-8" x 1 3/8"

PORTES COMBINÉES

- ⑧ 2'-10" x 6'-10" x 1 3/8"
⑨ 2'-8" x 6'-8" x 1 3/8"

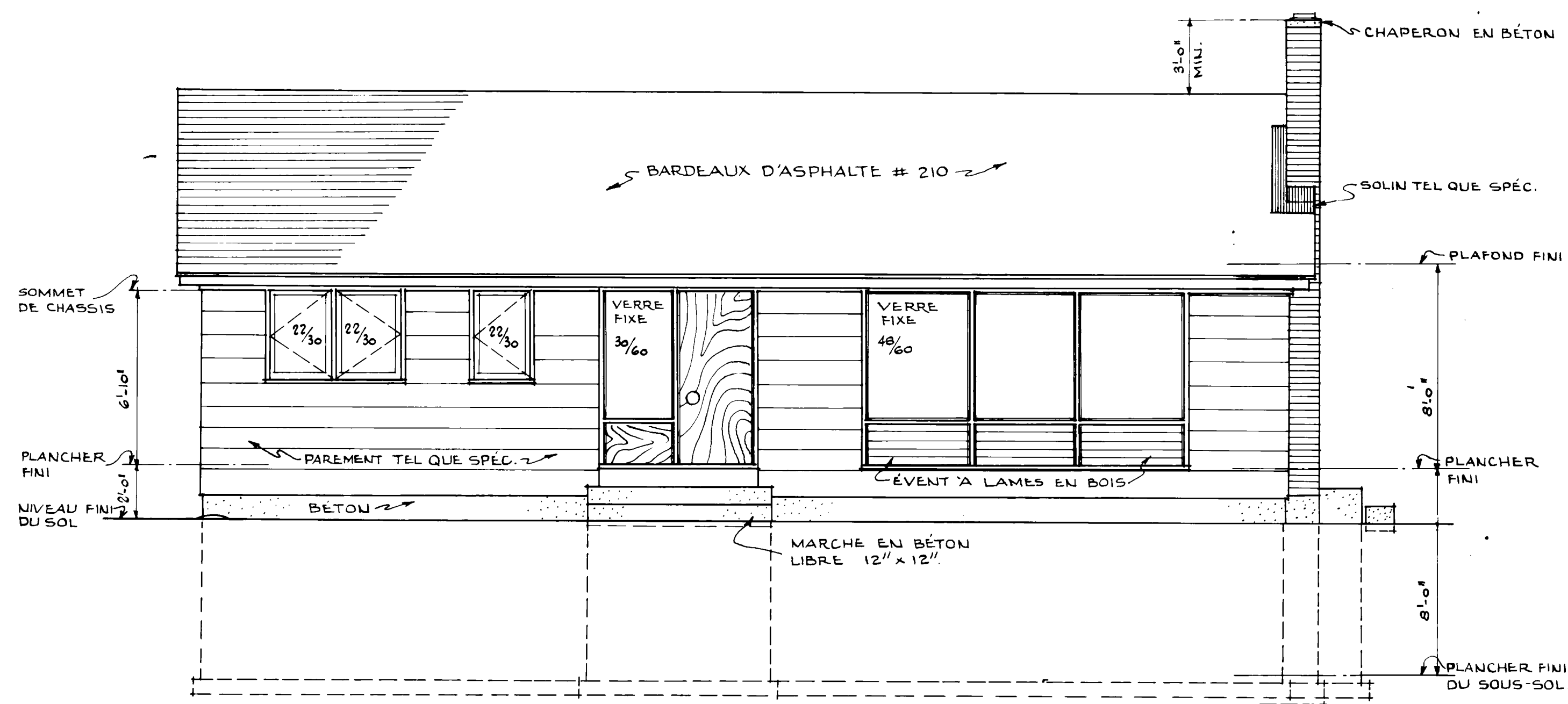
NOTE
LE PROPRIÉTAIRE INSCRI-
LES DIMENSIONS SUR
LE PLAN OUTERRAIN
ET INDICQUERA L'EMPLA-
CEMENT DU GARAGE
(S'IL Y A LIEU) ET LES
MOYENS D'ACCÈS.



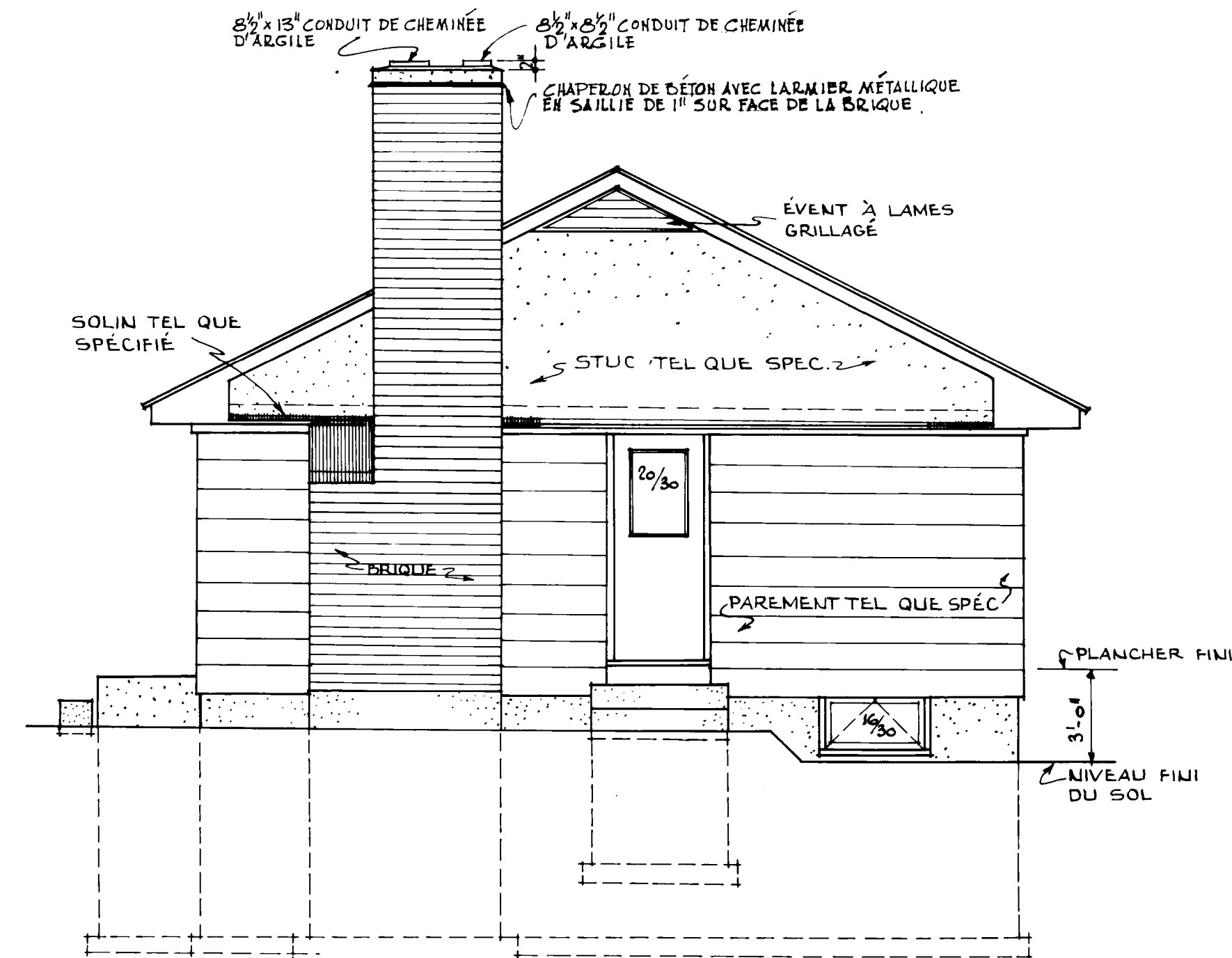
NOM DE RUE

PLAN DU TERRAIN
SANS ÉCHELLE

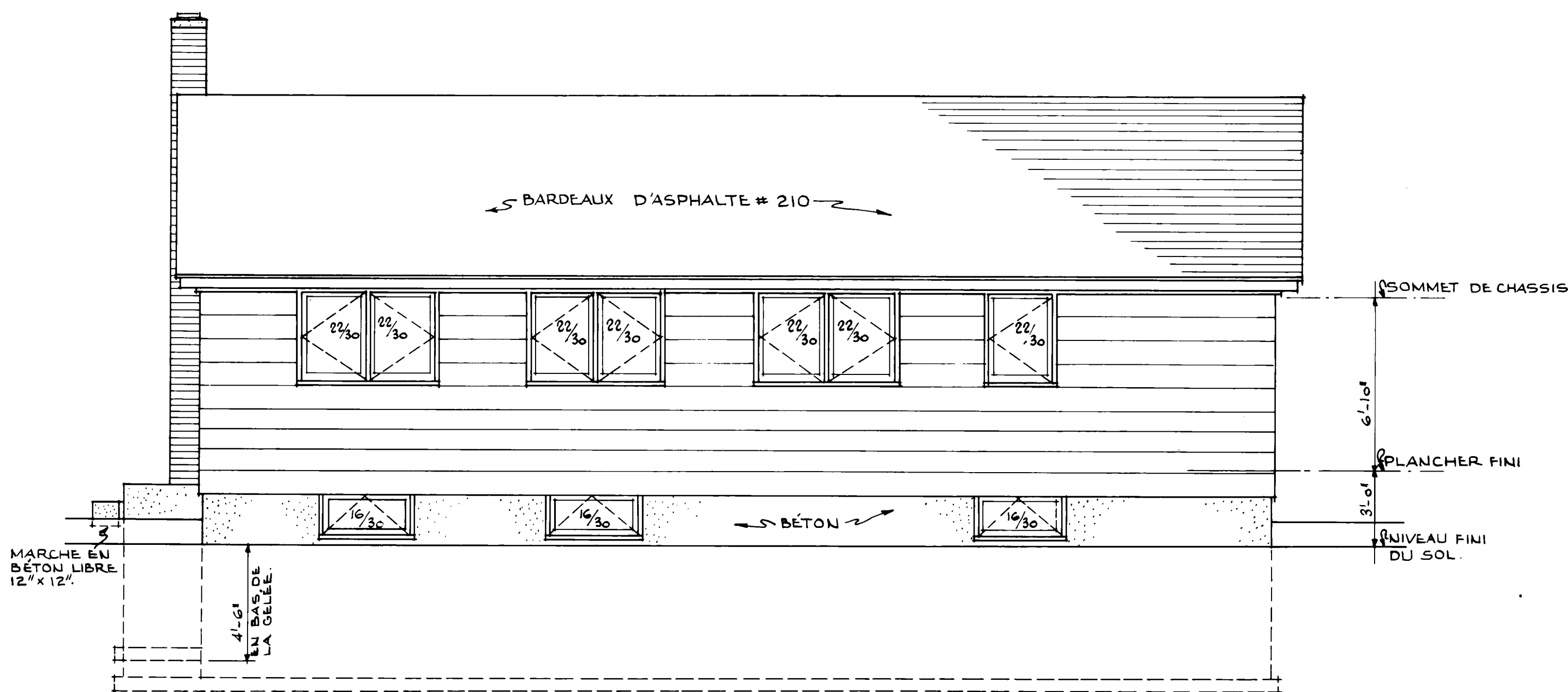
DATE	REV	SIONS	BY	CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION
2/3/57	1	REVISED	G.S.	
3-18	1	REVISED	JOS	
7-16-58	1	BROWN CL. RELOCATED	JDD	
2/11/61	1	UPDATED TO 1958 HOUSING		
5/6/65	1	STAIR DIMS. ADDED	GW	
DESIGN NO.	DWG NO.			
231F	1dc2			
PLAN DE	S.C.H.L.			
DATE	DATE JANUARY 1957			
	SCALE 1/4" = 1'-0"			



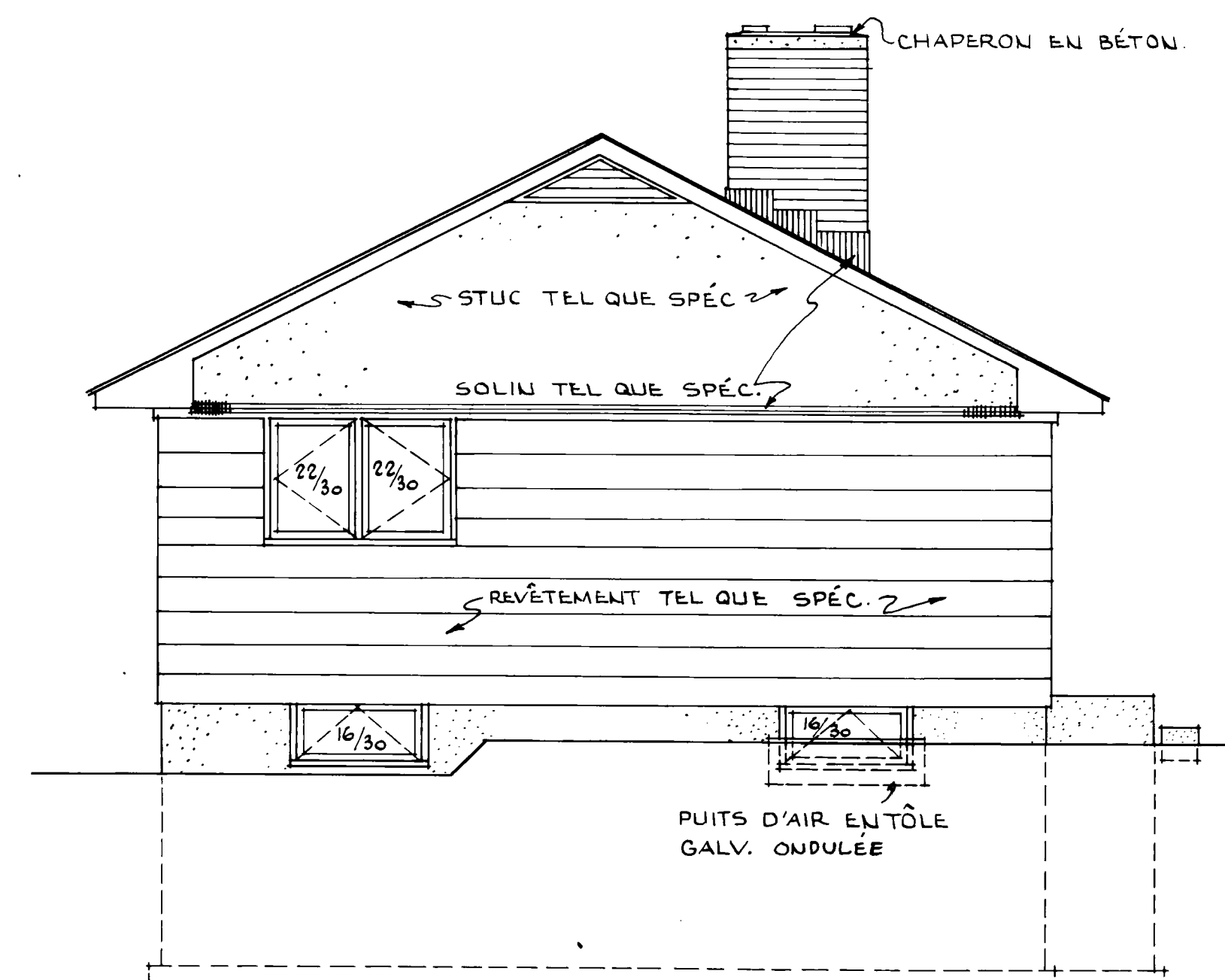
ÉLEVATION AVANT
ECHELLE 1/4" = 1'-0"



ÉLEVATION DROITE



ÉLEVATION ARRIÈRE



ÉLEVATION GAUCHE

DATE	REVISIONS	BY	CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION
2/1/37	UPDATED TO 1963 HOUSING ACTS.	RUE	
DESIGN NO.	DWG. NO.		
	231 F		2 de 2
PLAN DE S.C.H.L.	DATE JANVIER 1937		
	SCALE 1/4" = 1'-0"		